

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mai 2009

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Les points suivant sont examinés :

CHEMINS RURAUX

Suite à diverses propositions d'acquisitions de chemins ruraux, le conseil municipal décide :

- Pour l'échange situé aux Quenouilles entre la commune et M. de Maupas de réaliser cette affaire après enquête publique.
- Pour la vente à la fédération départementale des chasseurs de cher de réaliser cette affaire après enquête publique.
- Pour le chemin du moulin Quenouille ne desservant que les 2 étangs de M. Pezin : accord du conseil municipal pour la désaffectation et la vente. Voir avec l'autre riverain.

NATURA 2000

Le conseil municipal, pour modification du périmètre natura 2000 directives : "habitats et coteaux calcaires du Sancerrois", juge ne pas avoir les moyens techniques et scientifiques nécessaire pour juger des données.

LOGEMENT SOCIAL

Monsieur le Maire informe du départ des locataires. Le logement sera remis en location après révision générale. Une visite sera faite.

LOGEMENT DE LA POSTE

Le logement sera loué quand la poste cessera de payer. Les travaux de séparation entre la poste et le logement seront fait bientôt.

REPARTITION DES SUBVENTIONS 2009

CCAS : 3 000 €

GEDHIF : 70 €

Coopérative scolaire : 100 €

Solidarité Cher Mexique : 50 €

ADMR : 100 €

Tour du canton : 100 €

Epicerie sociale : 120 €

Secours populaire : 50 €

ADPAC MSA : 80 €

Ecole de musique d'Henrichemont : 100 €

Bibliothèque du cher : 35 €

Subvention voyage du collège : 60 €/enfant (soit 120 €)

TRAVAUX

Routes à voir (devis)

- Loiselet
- Route d'Aubinges à finir
- Mur du cimetière
- Les Ouies
- La Borne

RENOUVELLEMENT INFORMATIQUE

Accord du conseil municipal pour l'acquisition de matériel informatique et copieur chez Dactyl Buro.

QUESTIONS DIVERSES

Terrains sans maitres

Le conseil municipal autorise M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour reverser dans le bien communal certains biens sans maitres.

Travaux de l'Eglise

L'étude des travaux est relancée ainsi que la demande d'un permis de construire. Mme Jusserand-Boitier architecte propose un acte d'engagement pour la préparation et la réalisation du projet. Le conseil municipal accepte et charge M. le Maire de sa signature. Les travaux ne seront réalisés qu'après obtention de toutes les autorisations et subventions.

La poste

Nouvelle rencontre avec le Maire le 13/05/09. ils nous propose la visite d'une agence postale communale et ne peuvent accéder à nos demandes.

Tour du canton 2009

Arrivée à Morogues le samedi 13 juin 2009. Prévoir une coupe, une gerbe et le vin d'honneur.

SDE 18

Accord du conseil municipal pour la modification des statuts du SDE18 et pour la numérisation INAO AOC.

Centre aéré des Aix d'Angillon

Refus du conseil municipal pour une participation sur l'année 2009 (réalisé par la communauté de commune à Henrichemont)